

VOTATIONS À GENÈVE

«Cessons de gaspiller le sol»

Par **Christian Bernet**. Mis à jour il y a 44 minutes

Les Genevois voteront le 9 février sur une loi qui vise à assurer une densité minimale dans les nouvelles constructions. Pour les partisans, c'est l'assurance de ne pas gaspiller le territoire.



Un quartier de faible densité à la route de Loëx à Confignon.

Image: Google Maps

Partager & Commenter

«Construire plus dense permet de créer des lieux de vie qui ne soient pas simplement des cités-dortoirs.» L'architecte Charles Pictet a résumé ce matin les enjeux qui attendent les Genevois le 9 février. Ce dimanche de votations, ces derniers auront à se prononcer sur une loi qui vise à assurer une densité minimale dans les futures constructions. Ces mesures ont été contestées par un référendum.

Le comité en faveur de la loi réunit aussi bien les milieux immobiliers, les agriculteurs ainsi que la Fédération des architectes et ingénieurs, dont Charles Pictet est président. «Nous ne pouvons pas continuer à grignoter notre territoire en sous-densifiant comme nous le faisons trop souvent», a

déclaré Christophe Aumeunier de la Chambre genevoise immobilière (CGI).

La loi contestée consiste à fixer des densités minimales dans les futurs projets réalisés en zone de développement. «Elle ne concerne ni la zone villas, ni la zone agricole ni les bâtiments existants», précise Cyril Aellen, président de la CGI. «Les opposants qui font croire que les immeubles existants seront rehaussés trompent le citoyen», dénonce Christophe Aumeunier.

De fait, ces nouvelles mesures ne constituent pas une révolution. «Ce projet reste modeste, précise Cyril Aellen. La plupart des projets élaborés actuellement sont proches des densités prévues par la loi. Mais, aujourd'hui, les densités font l'objet d'incessantes discussions entre le Canton et les communes et cela ralentit les projets.» Christophe Aumeunier y voit un autre avantage : «Ces mesures mettront toutes les communes sur un pied d'égalité.»

«Toute l'agriculture soutient cette loi, indique Marc Favre, président d'Agri-Genève. En construisant plus dense, nous éviterons de déclasser de la zone agricole.» Cet argument a aussi convaincu les Verts de soutenir le projet de loi. «La densité économise des coûts d'infrastructures et optimise les transports publics, poursuit le député Vert François Lefort. Construire plus dense est plus écologique.»

Ce projet de loi ne règlera pas tout. «Mais il laisse plus de libertés aux architectes», relève Christophe Aumeunier. Par ailleurs, les partisans du projet comptent sur d'autres modifications légales en cours qui doivent offrir plus de diversité dans les formes urbaines. Il s'agit de sortir des habituelles barres d'immeubles pour réaliser des quartiers plus vivants.

La loi a été acceptée par le Grand Conseil sans opposition. Elle a ensuite été attaquée par plusieurs associations de quartier et de propriétaires qui ont lancé un référendum. Ce dernier est soutenu par l'UDC, le MCG et les Verts libéraux. (TDG)

Créé: 09.01.2014, 15h03

Aucun commentaire pour le moment